



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 29 - JUIN 2014

SOMMAIRE

37_Préfecture d'Indre- et- Loire

Secrétariat Général

Arrêté N °2014157-0001 - ARRÊTÉ relatif à la liste des candidats à l'élection des
représentants des communes au sein de la commission de conciliation en matière
d'urbanisme

1



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

Arrêté n °2014157-0001

signé par
Pour le Préfet et par délégation, le Secrétaire Général - Signé Jacques LUCBEREILH

le 06 Juin 2014

37_Präfecture d'Indre- et- Loire
Secrétariat Général
Direction des collectivités territoriales et de l'aménagement

ARRÊTÉ relatif à la liste des candidats à l'élection des représentants des communes au sein de la commission de conciliation en matière d'urbanisme

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT

BUREAU DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INSTALLATIONS CLASSEES

ARRÊTÉ relatif à la liste des candidats à l'élection des représentants des communes au sein de la commission de conciliation en matière d'urbanisme

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de électoral ;

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles L 121-6 et R 121-6 à R 121-13 relatifs à la commission de conciliation compétente en matière d'urbanisme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 37-14 du 29 avril 2014 réglementant l'élection des élus communaux de la commission de conciliation compétente en matière d'urbanisme ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n° 42-14 du 23 mai 2014 réglementant l'élection des élus communaux de la commission de conciliation compétente en matière d'urbanisme ;

VU les circulaires préfectorales des 29 avril 2014 et 23 mai 2014 transmises aux maires, ainsi qu'aux membres des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale (SCOT) et de plans locaux d'urbanisme (PLU) ;

VU la liste des candidatures régulièrement composée déposée en préfecture le 6 juin 2014 ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture :

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste des candidatures 2014 enregistrée à la préfecture d'Indre-et-Loire pour le scrutin du 4 juillet 2014 concernant l'élection des représentants des élus communaux à la commission de conciliation est arrêtée comme suit :

Candidats à un siège de titulaire				Candidats à un siège de suppléant			
N°	Nom et Prénom	Qualité	Commune	N°	Nom et Prénom	Qualité	Commune
1	AMIOT Françoise	Adjointe	Tours	1	MASSOT Yves	Adjoint	Tours
2	JARNOUX Philippe	Adjoint	St-Avertin	2	EHLINGER Pierre	Maire	Francueil
3	METADIER Sophie	Maire	Beaulieu-lès-Loches	3	DE BAUDREUIL Bernard	Maire	Braye-sur-Maulne
4	BELNOUE Martine	Adjointe	St-Pierre-des-Corps	4	GALLIOT Jean-Luc	Maire	Notre-Dame-d'Oé
5	BOUSSIQUET Jean-Vincent	Adjoint	Chinon	5	SOL Bernard	Adjoint	Joué-lès-Tours
6	COCHIN Jocelyne	Maire	La Croix-en-Touraine	6	MEULOT André	Maire	St-Antoine-du-Rocher
7	RUEL Fabrice	Adjoint	Langeais	7	GUIGNAUDEAU Michel	Maire	Ligueil
8	GILLOT Michel	Adjoint	St-Cyr-sur-Loire	8	BARBIER Jacques	Maire	Descartes
9	GARCERA Claude	Adjoint	Montlouis-sur-Loire	9	LANGE Daniel	Adjoint	La Riche
10	RITOURET Bertrand	Maire	Luynes	10	JAMIN Chantal	Adjointe	Loches
11	DURAND Daniel	Maire	Bréhémont	11	GUILLAUME Danièle	Maire	Véretz
12	GARNIER Jean-Claude	Adjoint	Richelieu	12	THELISSON Flavien	Adjoint	Neuvy-le-Roi

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché à la préfecture.

Fait à TOURS, le 6 juin 2014

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général,

Signé : Jacques LUCBEREILH